

culté majeure qu'il nous faut vaincre. Mais elle ne pourra l'être que si notre œuvre est toujours guidée par cette foi à propos de laquelle Goethe disait : « Désormais, il faut aller de l'avant non plus seulement avec de l'audace ; il faut également attendre avec patience que le bien croisse, agisse et porte ses fruits. »

C'est, monsieur le président, le vœu que tous les membres du groupe libéral forment du fond du cœur, à l'heure où nous abordons les tâches confiées à notre Assemblée.

(Applaudissements.)

**M. le président.** — Les très importantes communications qui viennent de nous être faites feront sans doute l'objet d'échanges de vues ultérieurs. Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'ouvrir ce soir un débat à ce sujet.

(Assentiment.)

### 13. — *Allocution de M. le président de l'Assemblée*

**M. le président.** — Mesdames, messieurs, ce n'est pas sans émotion que je prends la parole pour la première fois à la place où m'a appelé votre confiance.

Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point j'ai été sensible au sentiment unanime qui s'est manifesté par la voix de M. Granzotto-Basso, notre doyen d'âge, en des termes qui m'ont particulièrement touché. Je tiens à lui en exprimer ma très vive gratitude.

Ma première pensée s'adresse à mes prédécesseurs, et tout d'abord au grand Européen que fut Alcide De Gasperi qui nous a prématurément quittés. Quel n'est pas notre regret qu'il n'ait pu lui-même assister au développement de cette unification européenne dont il fut un des plus ardents promoteurs.

(Applaudissements.)

Nous nous souvenons aussi de la part remarquable que prirent à cette construction les présidents P.-H. Spaak, G. Pella et H. Furler.

(Applaudissements.)

Nous savons tous le rôle déterminant qu'a joué M. P.-H. Spaak dans la création des nouvelles Communautés. La plupart d'entre vous

se souviennent de l'autorité avec laquelle M. Pella a dirigé les travaux de cette Assemblée à un moment particulièrement délicat, en l'incitant à des initiatives qui sont à l'origine de la relance européenne. Enfin, le dernier président de l'Assemblée Commune de la C.E.C.A., M. Furler, qui, après avoir animé la Commission des affaires politiques et des relations extérieures, a guidé ses travaux jusqu'à leur terme avec la plus grande distinction, a contribué pour une large part à la création de l'Assemblée unique des trois Communautés Européennes qui tient aujourd'hui sa première séance.

(Applaudissements.)

C'est à leur expérience que cette Assemblée doit de pouvoir commencer immédiatement ses travaux et accomplir les tâches qui lui sont dévolues.

Comme l'a si bien montré M. Wigny dans son très remarquable rapport sur « L'Assemblée parlementaire dans l'Europe des Six », elle a été le banc d'essai d'une vie démocratique élargie à l'échelle européenne, ce qui lui a permis de renforcer constamment son influence politique. En exerçant un contrôle parlementaire sur l'action de la Haute Autorité, elle a rendu vaines les craintes souvent exprimées d'une prédominance technocratique dans les institutions économiques européennes.

Certes, l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe avait ouvert l'histoire des assemblées internationales où l'opinion parlementaire ne s'inspire pas de la seule défense des intérêts nationaux, mais relève essentiellement des options politiques fondamentales. Mais il faut souligner que c'est à l'Assemblée Commune que la formation de groupes politiques a permis, dès les premières sessions, de développer ce sentiment européen au delà des particularismes nationaux.

Je me plais à souligner ici l'esprit de coopération dont a toujours fait preuve la Haute Autorité, sous la présidence de ces éminents européens que sont MM. Jean Monnet, René Mayer et Paul Finet.

Les rapports institutionnels ne seront pas exactement les mêmes dans les nouvelles Communautés. Les paroles qu'ont prononcées ce matin MM. Larock, Motz et Wilwertz, en tant que présidents des Conseils de Ministres des trois Communautés, nous assurent que la coopération

entre ces organes communautaires ne sera pas moins étroite que par le passé.

J'en trouve la certitude dans la présence de M. Motz qui, en qualité de président du groupe de travail de l'Assemblée Commune, a été un grand artisan de la poursuite de l'intégration européenne.

Les déclarations des présidents des exécutifs européens, MM. Finet, Hallstein et Medi, nous donnent les mêmes assurances.

Et vous me permettez de former des vœux ardents pour que M. Armand puisse être parmi nous à la prochaine session de l'Assemblée.

Il nous est agréable d'enregistrer la présence, parmi les membres de la Commission de l'Euratom, de M. Sassen qui a joué un rôle si actif dans l'Assemblée Commune. C'est par contre au Conseil de Ministres que siège M. Fayat qui n'a quitté l'Assemblée que pour assumer des responsabilités gouvernementales en Belgique.

Nous nous réjouissons de voir ainsi se développer entre les différents organes des Communautés européennes des fructueux échanges. En passant du banc de la Haute Autorité à celui du Conseil de Ministres, M. Etzel nous en donne un autre exemple. Nous y trouvons le gage du développement, dans toutes les instances nationales et internationales, d'un véritable esprit européen, dont cette Assemblée a été et restera le creuset.

Ces heureuses prémices ne doivent pas dissimuler les difficultés qui nous attendent. J'ai conscience de la part qui m'incombe dans ces responsabilités.

Le fait d'avoir été le candidat unique des trois groupes politiques de cette Assemblée est pour moi un honneur inespéré et en même temps un engagement pour l'avenir. Mon appartenance au groupe politique le plus nombreux a pu justifier ce choix, en vertu d'une tradition parlementaire et démocratique. Mais, je le déclare hautement, je ne serai ici ni le représentant d'un parti, ni celui d'un pays.

D'autre part, je n'ai nullement la prétention d'avoir été le seul candidat digne de diriger les travaux de cette Assemblée. D'autres membres de l'Assemblée avaient des titres particuliers qui

auraient pu les désigner pour un choix de ce genre. J'ai déjà mentionné les mérites des anciens présidents de cette Assemblée, surtout de celui qui vient de quitter ce fauteuil. Par ailleurs, M. Gaetano Martino, qui a été à l'origine de ce que nous appelons la relance de l'idée européenne, avait, à ce titre, des mérites personnels tout particuliers auxquels nous rendons tous hommage.

(Applaudissements.)

Personnellement, malgré mes trente-huit années de vie parlementaire, je ne crois pas avoir subi trop de ces déformations qui sont habituellement la rançon de la routine. Une Assemblée aussi jeune que la vôtre ne le supporterait pas. Si j'apporte le fruit d'une expérience déjà longue, j'apporte aussi l'ardeur de mes convictions. Ensemble, nous servirons notre idéal européen : je serai fort de la confiance que vous me faites et dont je m'efforcerai de rester digne.

En prenant cet engagement, je ne me dissimule nullement les difficultés de ma tâche, difficultés qui résultent d'abord de l'ampleur et de la multiplicité des problèmes de fond qui se trouvent posés devant nous ; ensuite, du grand nombre des institutions avec lesquelles nous aurons à collaborer.

A cet égard, nous sommes heureux d'avoir entendu tout à l'heure les promesses de coopération confiante qui nous ont été faites, tant de la part des Conseils de Ministres que des exécutifs européens.

D'autre part, nous savons que nos responsabilités se sont accrues en vertu des traités de Rome : nous cumulons les compétences de trois Communautés, dont le travail devra être coordonné et harmonisé. Enfin, le nombre des membres de l'Assemblée a été doublé ; si donc leur puissance de travail l'est également, il faudra aussi une discipline accrue, ce qui met en cause la responsabilité de votre président.

Etant conscient du rôle auquel j'aurai à faire face, je tiens à réitérer à mes collègues l'engagement que j'ai pris de me consacrer entièrement à ma tâche nouvelle, sans me laisser distraire par d'autres préoccupations.

Je pense être d'accord avec vous en disant que nous ne formerons pas ici un club fermé. Nous désirons, il est vrai, contribuer à créer un noyau de la structure européenne, afin de pou-

voir, par notre exemple, notre bonne volonté et les résultats que nous obtiendrons, étendre cette action au delà de ce cercle actuel, trop restreint à notre gré. Ainsi seulement l'Europe réussira à mettre en valeur le patrimoine commun à tous les pays libres.

Laissez-moi terminer par un dernier appel à votre indulgence et à votre bienveillance. Je sais que je puis compter sur vous pour m'aider à mener à bien ma tâche délicate.

*(Applaudissements.)*

#### 14. — *Règlement de l'ordre du Jour*

**M. le président.** — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain jeudi à 10 heures 30.

Il serait d'abord procédé à l'élection des huit vice-présidents de l'Assemblée.

Ensuite, M. le président de la Commission de la Communauté Economique Européenne et M. le président de la Commission de la Communauté de l'Energie Atomique feraient une communication relative aux travaux de leurs Communautés respectives.

Ces communications pourraient donner lieu à un débat.

Enfin, l'Assemblée nommerait les membres de ses Commissions.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée.

*(La séance est levée à 19 h. 10.)*